

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE

Code	Description	Tm	Tm	Improductif	Non forestier
01	Forêt primaire	X	X		
02	Forêt secondaire	X	X		
03	Forêt à croissance rapide	X	X		
04	Forêt à croissance lente	X	X		
05	Forêt à croissance très lente	X	X		
06	Forêt à croissance nulle	X	X		
07	Forêt à croissance négative	X	X		
08	Forêt à croissance inconnue	X	X		
09	Forêt à croissance indéterminée	X	X		
10	Forêt à croissance indéterminée	X	X		
11	Forêt à croissance indéterminée	X	X		
12	Forêt à croissance indéterminée	X	X		
13	Forêt à croissance indéterminée	X	X		
14	Forêt à croissance indéterminée	X	X		
15	Forêt à croissance indéterminée	X	X		
16	Forêt à croissance indéterminée	X	X		
17	Forêt à croissance indéterminée	X	X		
18	Forêt à croissance indéterminée	X	X		
19	Forêt à croissance indéterminée	X	X		
20	Forêt à croissance indéterminée	X	X		

Exemple d'appellation

Tm de hauteur	Tm de hauteur	Improductif	Non forestier
JR 98 C	CJ 98 D	A CH	MF
98 A2	CT 98 B		

TYPES DE COUVERT ET ESSENCES SELON LE PROGRAMME D'INVENTAIRE
 Feuillus : Couvert plus de 75% de la surface terrière totale occupée par les essences feuillues.
 Mélange : Couvert plus de 75% de la surface terrière totale occupée par les essences feuillues et plus de 25% de la surface terrière totale occupée par les essences résineuses.

ESSENCES FEUILLUES #1

CODE	ESSENCES FEUILLUES #1	CODE	ESSENCES FEUILLUES #2	CODE	ESSENCES FEUILLUES #3
01	Épicéa blanc	01	Bouleau jaune	01	Peuplier tremblant
02	Épicéa rouge et noir	02	Bouleau blanc	02	Peuplier faux-tremblant
03	Pin	03	Chêne rouge	03	Chêne blanc
04	Pin	04	Chêne blanc	04	Chêne rouge
05	Pin	05	Chêne rouge	05	Chêne blanc
06	Pin	06	Chêne blanc	06	Chêne rouge
07	Pin	07	Chêne rouge	07	Chêne blanc
08	Pin	08	Chêne blanc	08	Chêne rouge
09	Pin	09	Chêne rouge	09	Chêne blanc
10	Pin	10	Chêne blanc	10	Chêne rouge
11	Pin	11	Chêne rouge	11	Chêne blanc
12	Pin	12	Chêne blanc	12	Chêne rouge
13	Pin	13	Chêne rouge	13	Chêne blanc
14	Pin	14	Chêne blanc	14	Chêne rouge
15	Pin	15	Chêne rouge	15	Chêne blanc
16	Pin	16	Chêne blanc	16	Chêne rouge
17	Pin	17	Chêne rouge	17	Chêne blanc
18	Pin	18	Chêne blanc	18	Chêne rouge
19	Pin	19	Chêne rouge	19	Chêne blanc
20	Pin	20	Chêne blanc	20	Chêne rouge

INDICES DENSITÉ-HAUTEUR

Classes de hauteur	1	2	3	4	5	6	7
10-15m	1	1	1	1	1	1	1
16-20m	2	2	2	2	2	2	2
21-25m	3	3	3	3	3	3	3
26-30m	4	4	4	4	4	4	4
31-35m	5	5	5	5	5	5	5
36-40m	6	6	6	6	6	6	6
41-45m	7	7	7	7	7	7	7
46-50m	8	8	8	8	8	8	8
51-55m	9	9	9	9	9	9	9
56-60m	10	10	10	10	10	10	10

(*) Information provenant d'image satellite

CLASSES D'ÂGE

REPLEMENTS	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110	120	130	140	150	160	170	180	190	200
REPLEMENTS ÉTAGES	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10

PERTURBATIONS D'ORIGINE

CODE	DESCRIPTION	CODE	DESCRIPTION
CHT	Châtaie total	CON	Conversion de peuplement
CHS	Châtaie partiel	COU	Coupe à diamètre limité
DLS	Épicéa total	DCL	Coupe à diamètre limité avec
DRS	Épicéa partiel	DCM	Coupe à diamètre limité
BR	Bûche total	CAM	Coupe à diamètre limité
FR	Forêt	CA	Coupe à diamètre limité
VER	Verger	CA	Coupe à diamètre limité

PERTURBATIONS MOYENNES

CODE	DESCRIPTION	CODE	DESCRIPTION
BMP	Bûche partiel	RNB	Régime avec bûches
CHP	Châtaie partiel	RNN	Régime avec plants utilisés à racines
DLP	Épicéa partiel	RNR	Régime de plants cultivés en respect
FRP	Forêt partiel		
VERP	Verger partiel		

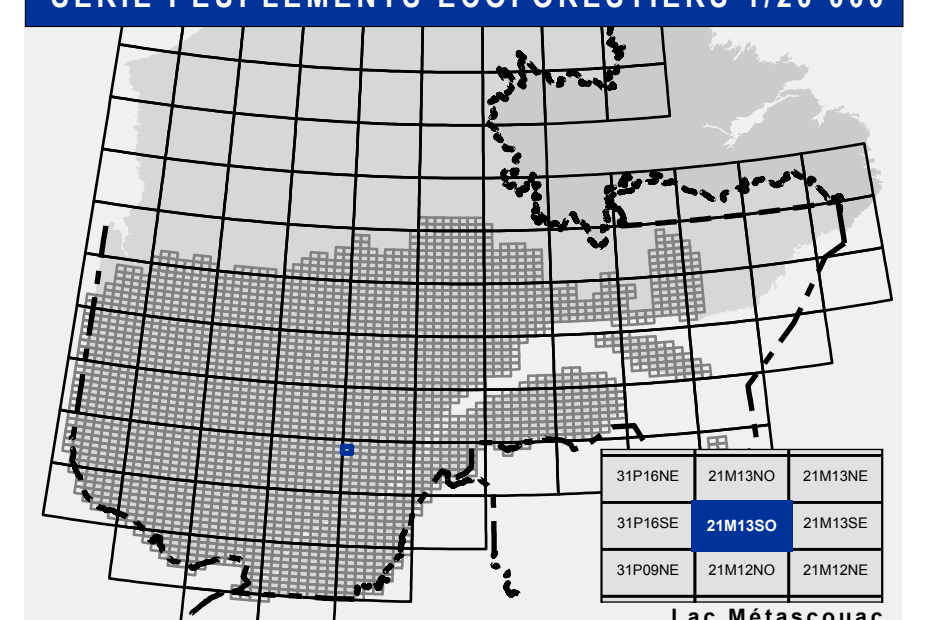
TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	DESIGNATION	Taux d'inclinaison
CH	Déroulé ou semi-déroulé humide	0% à 3%
DL	Déroulé ou semi-déroulé sec	4% à 15%
AL	Alouette	16% à 35%
SI	Sable	36% à 45%
SI	Sable	46% à 55%
SI	Sable	56% à 65%
SI	Sable	66% à 75%
SI	Sable	76% à 85%
SI	Sable	86% à 95%
SI	Sable	96% à 100%

CODE NON FORESTIER

CODE	DESCRIPTION
A	Terrain agricole
AT	Terrain agricole et d'élevage de plus
AT	Terrain agricole et d'élevage de plus
AT	Terrain agricole et d'élevage de plus
AT	Terrain agricole et d'élevage de plus
AT	Terrain agricole et d'élevage de plus
AT	Terrain agricole et d'élevage de plus
AT	Terrain agricole et d'élevage de plus
AT	Terrain agricole et d'élevage de plus
AT	Terrain agricole et d'élevage de plus
AT	Terrain agricole et d'élevage de plus

SERIE PEUPLIERS ÉCOFORESTIERS 1/20 000



- Voies de communication et ponts**
- Classe 1, HN - Hors norme
 - Classe 2
 - Classe 3
 - Classe 4
 - NC : Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
 - NF : Non forestier (Adresse Québec)
 - Pont forestier
- Hydrographie écoforestière**
- Cours d'eau intermittent
 - Cours d'eau permanent, canal
 - Hydrographie
- Obstacles et infrastructures**
- Bâtiment, silo, réservoir
 - Chute, rapide, écueil
 - Centre de ski alpin
 - Hydrobase
 - Mine à ciel ouvert
 - Pyône
 - Terrain de camping
 - Tour de télécommunication, tour
 - Barrière, barrage de castor
 - Remonte mécanique
 - Ligne de transport d'énergie
- Courbe de niveau**
- Courbe de niveau maîtresse
 - Courbe de niveau intermédiaire
 - Estac
- Morcellement**
- Morcellement foncier
- Frontières**
- Frontière internationale
 - Frontière interprovinciale
 - Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)
- Peuplement écoforestier**
- Peuplement écoforestier
 - Peuplement improductif
 - Peuplement non forestier
- Métadonnées**
- Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80
 - Système de référence géodésique: NAD 83 (CGCR)
 - Projet cartographique: Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°
 - Système de coordonnées planaires du Québec (SCQP)
 - Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
 - Équidistance des courbes de niveau: 10 mètres
 - Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 17° 12' OUEST
 - Coordonnées géographiques au centre de la feuille en 2006: 71°23'17" 47°49'45"N
 - Longitude (origine méridien central): 70° 30' Ouest
 - Latitude d'origine (équateur): 0°
 - Coordonnées d'origine: X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
 - Facteur d'échelle: 0.9999

Sources
 Donnée: Assise cartographique (données topographiques), hydrographie cartographique
 Organisme: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
 Date: 14/04/2005

Informations forestières
 Numéro inventaire écoforestier: 46 programme
 Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale): 2006
 Date de mise à jour provinciale: Juin 2021
 Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

Réalisation
 Production: Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
 Diffusion: Directions des inventaires forestiers

AVERTISSEMENT
 Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées à titre indicatif.
 La couche de chemin est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.
 © Gouvernement du Québec